



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Aux membres du Conseil communal

Prangins, 26 mars 2025

Préavis No 77/2025 - Demande d'un crédit d'étude de CHF 150'000.- TTC en vue de l'assainissement énergétique de l'étape 3 du bâtiment du Collège de la Combe

Mesdames, Messieurs,

Selon l'art. 49 du Règlement du Conseil communal, lequel prévoit que chaque membre du Conseil a le droit d'adresser par écrit ses observations à toute commission chargée d'un rapport sur un préavis municipal, je vous communique ci-après la composition de la commission.

Pour le surplus, conformément à l'art. 46 du Règlement du Conseil communal le premier membre d'une commission est en principe le rapporteur. Toutefois, les commissions peuvent s'organiser elles-mêmes.

Membres : **M. Lionel Christen (1^{er} Membre)** – Alliance libérale de Prangins
Mme Ursula André – Alliance libérale de Prangins
Mme Sonia Gunton – Entente pranginoise
M. Gérald Muller – Entente pranginoise
M. Oswaldo Pozza – Alternative pranginoise

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à mes cordiales salutations.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Dominique Rogers

Secrétaire